



Activités physiques et sportives en santé mentale

Union Européenne

Sport en Tête

Association à but non lucratif (Loi du 1er Juillet 1901)

<http://www.sport-en-tete.fr>

Assemblée Générale
17 Octobre 2019 à MAYENNE

Remerciements à l'hôpital de Mayenne pour leur accueil dans leur établissement

Vérification des procurations reçues

Vérification du quorum au vu de la feuille d'émargement et des procurations

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Secrétaire de séance : Docteur Agostini

- 1) Validation du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale électorale de 2018

Vote : Pour à l'unanimité

- 2) Rapport moral de l'année 2018 : Caroline AGOSTINI

Remerciements à l'ensemble des délégués régionaux qui participent à la réussite de l'association par leur dynamisme, leur motivation et leur investissement au sein de l'association et faire de l'outil sport une véritable thérapie pour les patients atteints de handicap psychique.

- 3) Bilan financier : Patrick SOUVESTRE

- Présentation du bilan financier 2018-2019

Vote : POUR à l'unanimité

- Présentation du prévisionnel financier 2019-2020

Vote : POUR à l'unanimité

- Bilan des 5 séjours thérapeutiques à médiation sportive

- Bilan financier équilibré pour ces 5 séjours

Des échanges avec l'assemblée générale et avec les différents participants amènent quelques pistes de travail pour les prochains mois.

- Mise en place d'une commission séjours dont le rôle sera :

Un état des lieux sur l'organisation et les contenus

Le repérages des pistes d'amélioration

l'élaboration de propositions avec maintien ou non des séjours actuels

Elaboration d'un questionnaire de satisfaction

D'ores et déjà il est annoncé que le séjour de Savines, comme annoncé l'an passé ,ne sera pas programmé en 2020 au bénéfice d'un séjour envisagé sur un nouveau site.

Le séjour « Voile en tête 2019 » venant de se dérouler fait ressortir un bilan financier équilibré.

4) Le bilan des adhésions : Pierre Yves GERARD

Le nombre d'établissements adhérents reste à l'équilibre / l'année passée
Certains établissements après une ou deux années sans adhésions sont de nouveau adhérents.

Il est annoncé un montant d'adhésion sans augmentation pour 2020

A la demande de l'Assemblée générale un point sur les adhésions sera effectué en juin avec les référents régionaux

5) Bilan des formations: Patrick KIEFER

A partir de cette année tout organisme de formation se doit d'être référencé à Datadock pour prétendre bénéficier des fonds attribués à la formation par l'intermédiaire des organismes collecteurs.

Suite à des problèmes rencontrés lors du dépôt du dossier , Sport-en-Tête n'est pas encore référencé .

Ce non référencement n'enlève pas l'agrément formation par la DIRTEF mais limite considérablement la prise en charge financière des formations. Ces dernières dans cette situation ne peuvent être payées que par les établissements employeurs.

Mr Kiefer ne se représente pas au conseil d'administration .
Son poste va être soumis à candidature lors de l'élection du bureau de ce jour.

Madame la Présidente remercie Mr Kiefer pour le travail effectué ces dernières années.

6) Réunion « Voile 2019 »

Différents échanges avec l'Assemblée concernant la date programmée. La date retenue pour des raisons de disponibilité se situe en dehors de la période du salon nautique de Paris .

Des propositions de calendrier sont faites pour 2020 :

- Réunion Voile en même temps que l'Assemblée générale
- Réunion Voile seule en même temps que l'Assemblée générale et en même temps que le salon nautique de Paris
- Assemblée générale en même temps qu'une assemblée générale régionale
- Assemblée générale en même temps que les Assises nationales "sport – santé "à Strasbourg programmée toujours début octobre.

Ces différentes pistes seront étudiées en bureau et propositions faites au conseil d'administration.

D'ores et déjà il ressort qu'il faudra éviter de multiplier les déplacements des différents délégués ayant de plus en plus de mal à se faire libérer par leurs établissements

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Assemblée Générale Elective
17 Octobre 2019 à MAYENNE

Ouverture de l'assemblée générale électorale

Vérification des procurations reçues 22 au total
Vérification du quorum au vu de la feuille d'émargement et des procurations
81 votants avec 64 votes exprimés

Annonce du tiers sortant

- Mr Souvestre
- Mr Kiefer
- Mr Herhel

Poste vacant depuis la dernière assemblée générale

- 1 poste : celui de Mr Dumoulin

Annonce des Candidats

Mr Cardinal absent

Mme Patte présent

Mr Resche présent

Mr Souvestre présent

Chaque candidat présent se présente et évoque ses motivations .

Le vote est effectué à bulletin secret.

Sont élus au conseil d'administration

Mr Cardinal

Mme Patte

Mr Souvestre

Mr Resche

Vote du bureau à bulletin secret par le conseil d'administration

Sont élus au bureau

Mme Patte

Mr Souvestre

Mr Resche

Le bureau s'est réuni pour se répartir les différents postes

Annonce du nouveau bureau à l'Assemblée générale

Présidence : Docteur AGOSTINI Caroline

Vice Présidence : Mme PATTE Nadine ,en charge de la formation

Vice Présidence : Mr RESCHE Jean Philippe ,en charge des séjours

Trésorier : Mr SOUVESTRE Patrick

Trésorier adjoint : Mr GERARD Pierre Yves

Secrétaire : Mr LEREDDE Bruno

Secrétaire adjoint : Mr VIDY William

Rappel aux délégués et membres présents :

Réunion VOILE EN TETE 2020 :

28 novembre 2019 à 9H.

C.H de Ville Evrard

Clôture de l'assemblée générale par la Présidente